



Compte rendu de la réunion de bureau du 09/01/2018

1 – Commission Aménagement, Développement durables

- Programmes Locaux de l'Habitat

Le bureau du Conseil de développement approuve l'avis rendu par la Commission aménagement, Développement Durables sur le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes du Pays de Lesneven- Côte des légendes.

La communauté de communes du Pays d'Iroise n'a toujours pas répondu à notre sollicitation de rencontre afin de répondre aux questions que s'est posée la commission.

- SCoT du Pays de Brest

Les documents (très volumineux) ont été transmis par voie électronique. Une réunion de la commission sera organisée 2^{ème} quinzaine de février.

- Rapport développement durable Métropole et Ville de Brest

Maryse Larpent a reçu une invitation à une réunion de préparation de la mise en débat du rapport le 13/02/2018 de 18h30 à 19h30 qu'elle a transmise à Jean-Pierre Caroff et Michel Mouillart animateurs de la commission. Aucun document n'a été transmis au Conseil à ce jour.

2 – Commission maritime

La prochaine réunion de la commission maritime aura lieu le 7 février 2018. Elle aura pour objet une présentation des financements du FEAMP pour le Pays de Brest et du projet de Label « Guide maritime ».

Une première réunion du groupe de travail énergies marines renouvelables se tiendra le 5 février. Guy Jourden a réalisé un diaporama d'information consultable sur le [site du Conseil](#).

Maryse Larpent et Alain Ollivier ont été présenter les travaux de la commission maritime à la section retraités de la CFDT. Cette réunion a également été l'occasion de recueillir quelques informations sur les dernières actualités du secteur naval. Des inquiétudes ont été formulées sur :

- La fermeture de Naval Energie à Brest (suppression de 40 postes et 70 postes chez Open Hydro) La CFDT mène une action de lobbying syndical sur le maintien des compétences EMR à Brest.
- Service industriel, entretien des aéronefs : Ce service représente 1300 postes à Lanvéoc et 1500 à Landivisiau. Il semble que l'on s'achemine vers une privatisation de la maintenance ou une externalisation via la création d'un Etablissement Public Industriel à caractère Commercial.

- DCN-Défense : la CFDT s'interroge sur les conséquences des pertes de compétences.
- C.H.I.A. : Le rapprochement du Centre Hospitalier Interarmées du CHRU fait craindre des réductions d'effectifs.
- Point positif : Un projet de centre de formation aux métiers de la Construction réparation navale à Brest est à l'étude

3 – SRADDET

Le Conseil régional sollicite la contribution des conseils de développement sur son document d'orientation de la Breizh Cop qui a pour objectif de regrouper l'ensemble des stratégies régionales (SRADDET, Stratégie maritime, mobilité, Développement durable (Breizh Hin),...

Une réunion de l'ensemble des animateurs de commission aura lieu le 6 février afin de réfléchir à l'organisation du travail. La question d'une réponse commune des conseils de développement de l'Ouest Breton pourrait être envisagée.

Maryse Larpent a réalisé une synthèse du document jointe à ce compte rendu.

4 - Questions diverses :

- Il est rappelé que la région organise une nouvelle concertation sur sa stratégie maritime le 15 février à Brest.
- Moyens du Conseil de développement : Après une rencontre de Guy Jourden et Jean-Pierre Caroff avec François Cuillandre, ce point a été inscrit dans les questions diverses de la dernière réunion de bureau du pôle métropolitain.

L'accueil des Communautés sur une augmentation des moyens du Conseil a été mitigé. Il a été convenu que ce point serait remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion et qu'une note serait réalisée sur les missions assurées par l'animatrice actuelle ainsi que des propositions financières.

Par courrier en date du 22 janvier 2018, la région Bretagne invite les conseils de développement à réagir au document d'orientation. Ce document fait le point sur les réflexions d'ores et déjà conduites, mettant en exergue les défis et les grandes orientations pour préparer la Bretagne de demain. Il s'agit d'un document d'étape qui sera débattu au Conseil régional en avril prochain, après avoir été enrichi des contributions des conseils de développement et partenaires de la Région.

*« A ce stade, avant que ce texte ne soit débattu par le Conseil régional au mois d'avril prochain, il nous faut ensemble valider ce que pourraient être les valeurs et les principes fondateurs, ainsi que les grandes orientations de la **Breizh COP**. »*

La région propose aux conseils de réagir sur 3 grandes questions :

- *Approuvez-vous l'idée d'une charte des valeurs et des principes telle qu'ébauchée dans le document ? En partagez-vous le contenu ? Quels compléments pourriez-vous y apporter ? Seriez-vous disposé à signer un tel texte d'engagement ?*

- *Vous retrouvez-vous dans l'identification des grands enjeux et des principaux défis formalisés dans ce texte ?*

Avez-vous une vue divergente des priorités et des urgences ainsi mises en exergue ?

- *Les trois grandes orientations formalisées recueillent-elles votre adhésion ? Avez-vous des objections ou des compléments à y apporter ? Certaines de vos préoccupations ne s'y retrouvent-elles pas ? Les multiples questions soulevées retiennent-elles, pour certaines, votre attention comme étant plus ou moins prioritaires ?*

Le document d'orientation

Il propose une « charte de valeurs et de principes » composant le socle de la construction d'un projet partagé pour la Bretagne.

A – La charte

1. Les valeurs

- 1.1. L'engagement : initiatives audacieuses et actions volontaristes au service du territoire et de son développement ; mobilisations individuelles et/ou collectives autour d'enjeux communs.
- 1.2. Le sens du collectif , du faire ensemble : capacité à transcender les clivages dans les enjeux stratégiques.
- 1.3. L'ouverture : audace, esprit d'aventure, accueil, tolérance, culture, créativité
- 1.4. L'imagination créative : capacité à saisir les opportunités, à créer un modèle breton

2. Les principes et la règle du jeu

- 2.1. Engagement individuel : principe corollaire du principe de subsidiarité, confiance faite aux niveaux de proximité pour faire ensemble dans l'intérêt commun.
- 2.2. Solidarité : accompagnement des acteurs les plus avancés et les mieux dotés vers ceux qui ont plus de difficultés
- 2.3. Responsabilité commune, mais différenciée : les plus responsables doivent faire plus d'efforts
- 2.4. Bienveillance, écoute, recherche de compromis : un engagement à écouter les avis divergents et rechercher les points d'équilibre dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

3. Un projet qui place la personne au premier rang de ses préoccupations

Le défi du « bien vivre » au quotidien est le fil rouge du projet en tenant compte de l'expertise d'usage des habitants.

- Habiter,

- Se déplacer,
- Communiquer,
- Bien se nourrir,
- Travailler en Bretagne,
- Se divertir et se cultiver,
- Se connecter au monde,
- Porter des projets d'avenir,
- Prévenir les maladies et se soigner,
- Se former, s'orienter, rebondir dans leur parcours,
- Etre citoyen, s'engager et œuvrer pour les générations futures

B – Les orientations

« Le projet en construction doit dépasser les clivages et faire des transitions, de la cohésion sociale et du bien-être des moteurs de développement et de performance. »

1. Une Région créatrice, performante et rayonnante dans le monde

« La Bretagne réaffirme sa volonté de développement mais porte la conviction que ce développement sera durable ou ne sera pas. »

1.1. Une région durablement attractive : Comment répondre au défi démographique, au vieillissement de la population ?

« Les orientations à partager ?

Conforter l'attractivité régionale pour les personnes comme pour les projets et les investissements, mais en rupture avec les tendances actuelles de consommation foncière, d'étalement urbain, de concentration des populations et des activités, d'exploitation trop souvent irraisonnée des ressources, de maîtrise insuffisante de nos consommations énergétiques. »

Les questions :

- *Comment concilier volonté d'être attractifs et accueillants pour les personnes comme pour les activités avec la préservation des ressources, notamment foncière, des écosystèmes et de leurs fonctionnalités ?*
- *Est-il possible, mais aussi souhaitable, de limiter la croissance démographique sur certaines zones, d'assurer une meilleure répartition de la population sur l'ensemble des territoires ? Quels en seraient les leviers efficaces ?*
- *La densification des espaces urbains est-elle la solution pour toutes les villes et bourgs afin de limiter la consommation foncière et l'étalement urbain ?*
- *Doit-on développer des réponses différenciées en fonction des types de territoires ?*
- *Comment articuler dans les territoires les espaces de vie avec les espaces de travail ?*

1.2. Une Région productive, compétitive parce qu'écologiquement performante : Comment demeurer une région productive et industrielle malgré sa position péninsulaire, son attractivité résidentielle... ?

« Les orientations à partager ?

*Accélérer la mutation de ses filières traditionnelles par l'innovation ;
Faire de l'agriculture un moteur de la transition environnementale,
Miser sur les potentialités économiques des transitions environnementales et numériques pour accélérer la trajectoire vers une économie décarbonnée ;
Conforter les excellences territoriales et faire du développement économique un moteur de la cohésion sociale et territoriale.*

Les questions :

- *Comment gérer les conflits d'usages, y compris entre générations, entre résidents et acteurs économiques ? Comment renforcer l'acceptabilité des activités industrielles ? Comment*

- *développer et valoriser le gout de nos concitoyens pour l'industrie et l'esprit d'entreprise et de création ?*
- *Comment permettre à chaque territoire de valoriser ses ressources propres et de trouver sa place dans la dynamique de développement économique régional ?*
- *Comment favoriser la coopération plutôt que la concurrence entre territoires ?*
- *Comment développer les compétences humaines comme motrices du développement économique d'aujourd'hui et de demain ? Comment faire de ce développement une opportunité pour tous d'épanouissement social ?*
- *Comment favoriser une plus grande coopération entre les entreprises, une plus grande complémentarité entre les activités, les territoires ?*
- *Comment accélérer mais tout autant accompagner les nécessaires mutations économiques de l'agriculture et des IAA bretonnes vers une très haute valeur ajoutée, sans remettre en cause leur capacité productive et leurs parts de marché et en renforçant sa durabilité ?*
- *Comment permettre l'émergence de modèles économiques durables autour des concepts de l'économie circulaire ? Comment conforter la place des circuits courts et l'articuler avec d'autres marchés et modes de production de masse ?*
- *Comment donner toute sa place à l'économie sociale et solidaire, en confortant ses modèles économiques ?*
- *Comment accompagner la transition numérique dans ce qu'elle peut aussi porter de menaces : précarisation du travail d'une part, fragilisation du lien social d'autre part ?*

1.3. Une région ouverte, rayonnante, connectée au monde

Relever le défi historique de son désenclavement et de son raccordement au reste du monde tant pour les personnes que pour l'économie par l'enjeu logistique et numérique

« Les orientations à partager ?

- Accélérer l'effort d'ouverture au monde de tous : jeunes, entreprises, appareil de formation, recherche et enseignement supérieur, territoires...
- Accroître sa présence et sa capacité d'influence à Bruxelles
- Rapprocher la Bretagne, notamment sa pointe ouest, de Paris et de l'Europe mais aussi ses territoires entre eux en combinant efficacement les modes de transports.
- Développer les usages du numérique
- Conforter ses atouts d'image et de rayonnement.

Les questions :

- *Comment développer l'internationalisation de la Bretagne dans un contexte où la mondialisation fait peur, suscite plus de réserves que d'enthousiasme ? Comment développer une culture de l'international et de la conquête dès le plus jeune âge ?*
- *Comment prolonger l'effort historique de désenclavement et poursuivre le rapprochement de la pointe bretonne dans un contexte de contrainte budgétaire, au moment où semble se refermer l'ère des grands investissements ? Comment répondre aux défis du financement des services de transports et de leur gouvernance pour assurer efficacité et solidarité régionale ?*
- *Comment fluidifier l'offre de transports entre espaces urbains et espace régional ?*
- *Comment ne pas perdre dans l'aggravation des congestions locales, ce que l'accélération des transports longue distance permet de gagner ?*
- *Comment articuler et quels choix faire entre enjeux de vitesse et enjeux de proximité ?*
- *Comment passer d'une culture de l'offre de transports à une culture de la réponse à la demande de services ?*
- *Comment anticiper et accompagner l'arrivée de nouveaux opérateurs dans le champ des transports, notamment les acteurs du numérique ? Comment réussir les transformations liées à la gestion de la donnée ?*
- *Comment prendre une réelle avance en matière de numérisation de la Bretagne ? En appui sur BTHD, comment passer à une culture des usages ? Mais comment limiter aussi les impacts négatifs de la révolution numérique, sur l'emploi, le travail, ou l'égalité des chances ?*

- *Quelle place donner aux réponses numériques sur les enjeux d'aménagement du territoire, d'organisation des services, d'outils de cohésion sociale?*
- *Comment renforcer l'ouverture au monde tout en conservant la singularité bretonne, en cultivant ce que nous sommes et nos différences?*
- *Comment dépasser les particularismes ou égoïsmes locaux pour développer une image et un rayonnement partagés?*

1.4. Une grande région maritime

Des opportunités pour que la Bretagne redevienne une grande région maritime ouverte sur le monde.

« Les orientations à partager ?

Faire de la stratégie maritime régionale un volet transversal du futur projet de développement de la Bretagne

Les questions :

- *Comment accroître encore notre connaissance de la mer, de ses fragilités, de ses potentialités, développer l'observation et la prospective ? Evaluer son potentiel économique réel ?*
- *Comment développer une réelle et forte culture maritime dans un pays qui ne l'a pas naturellement ni historiquement ? Comment renforcer encore la culture du débat sur les enjeux maritimes afin de réduire les conflits d'usage ?*
- *Un développement des activités en mer et sur le littoral (tourisme, pêche, énergies, algoculture, construction navale, fret, ...) est-il possible sans dégrader la biodiversité, sans accroître l'artificialisation des sols ? Comment mieux réguler, voire dépasser les conflits d'usage ?*
- *Quels choix faire entre un littoral actif et productif et un littoral conservatoire ?*
- *Quels équilibres trouver entre valorisation des activités maritimes traditionnelles et activités émergentes ? (le potentiel de la biodiversité marine représente d'importantes solutions aux défis de demain : quelle veille, quelle préservation de ce potentiel de biodiversité pour l'avenir ?)*
- *Quelle place et quel rôle doit-on donner au tourisme dans le développement des espaces littoraux ?*
- *Quelle adaptation des activités humaines sur la bande littorale et dans les îles – mais aussi à l'intérieur en matière agricole notamment – pour anticiper les risques et limiter les dommages causés à l'environnement ?*
- *Quelles complémentarités, quelles synergies construire entre mer, littoral et arrière-pays sur le plan des activités économiques et du fonctionnement territorial ? Comment organiser, accompagner ou contrer la tendance à la concentration des activités humaines sur les franges littorales ? Comment lutter contre les fractures territoriales et la ségrégation sociale qui en découle souvent ?*
- *Quelle valorisation de nos activités portuaires et comment conforter leur lien avec leur hinterland et le réseau de transports pour pleinement les intégrer dans la dynamique de développement économique régional ?*

2. Une région source de progrès humains et écologiques pour les générations actuelles et futures

2.1. Une région des proximités, équilibrée et reliée

Privilégier la diversité des territoires et l'équilibre de la région

« Les orientations à partager ?

Une région des proximités

Un modèle d'aménagement équilibré, reposant sur le renforcement des mobilités et la recherche de proximité en pensant ensemble enjeux de mobilité et enjeux d'organisation de l'espace et d'urbanisation. Développer toutes les offres de services de mobilité, mieux adaptées aux besoins, soucieuses des inégalités sociales et des enjeux d'accessibilité, organisés à l'échelle des grands bassins de vie, Repenser globalement la place de la voiture et des autres modes de transports, développer les solutions carbonées, s'appuyer pleinement sur l'émergence du numérique et de nouveaux opérateurs.

Repenser l'enjeu des centralités en privilégiant les logiques de réseaux, de liens entre territoires plus que des logiques plus traditionnelles de frontières administratives.

Les questions :

- *Comment assurer la plus forte intégration des enjeux de mobilité dans toutes les politiques de planification et d'aménagement ? Comment mieux croiser ces enjeux avec ceux du développement économique et de l'organisation des entreprises ? Comment intégrer questions de mobilité et enjeux environnementaux ?*
- *Jusqu'où peut-on avoir recours à des mesures prescriptives (dans les documents d'urbanisme) et coercitives en matière de transports ?*
- *Comment agir sur les comportements, souvent schizophréniques par rapport aux déclarations d'intention et à l'intérêt général ?*
- *Comment articuler et concilier mobilités avec proximités ? Comment garantir demain pour tous les habitants la possibilité de réduire leurs mobilités forcées tout en développant les mobilités choisies ?*
- *Quel urbanisme privilégier dans les villes, le périurbain, les bourgs ruraux et les hameaux pour limiter les déplacements, rapprocher habitat, travail et services, maîtriser les coûts d'infrastructures et de réseaux pour les collectivités, réduire les effets de la périurbanisation et la consommation d'espaces naturels et agricoles ?*
- *Quelle répartition spatiale des zones économiques et commerciales pour favoriser un aménagement équilibré ? Quelles sont les modèles des zones économiques – ou mixtes – de demain ? Quel avenir pour les zones périurbaines ?*
- *Quelles complémentarités encourager pour éviter d'éventuelles concurrences entre modes de transports concourant au même objectif de maillage des territoires et à leur équilibre ?*
- *Comment développer un grand plan régional de partage de l'information multimodale unifié (service public de la donnée) ? Quelle harmonisation tarifaire pour garantir l'égalité des territoires et quelle différenciation pour l'égalité sociale ?*
- *Comment faire de l'offre de mobilité un réel outil d'inclusion sociale ?*
- *Quelle nouvelle gouvernance inventer pour y parvenir ? Quelles modalités de financements mettre en place pour assurer la pérennité des services et une solidarité entre territoires ?*
- *Comment faire de la transition numérique un élément de réponse à ces défis, sans les déshumaniser ? Quelles évolutions de nos modes de vie et de travail liées au numérique pourraient être complémentaires à un aménagement équilibré du territoire ?*
- *A côté des démarches de « French Tech » dans les pôles urbains, quelle « Breizh Tech » dans les pôles ruraux (ex de la French Tech à la Gacilly) ?*

2.2. Une région vivante et solidaire

Préserver les valeurs d'humanisme et de solidarité constitutives de l'identité régionale

« Les orientations à partager ?

La Bretagne entend faire de la cohésion sociale un facteur majeur de performance territoriale, elle doit être conçue comme un moteur de compétitivité. Sa réalité est ainsi perçue en Bretagne comme un atout majeur de son développement. Elle doit être sinon confortée, au moins préservée comme un avantage comparatif essentiel. Elle en fait une priorité de ses politiques publiques.

Les questions :

- *Quelles dynamiques nouvelles de solidarités peut-on développer dans un contexte de contrainte budgétaire forte et de repli des services publics ? Comment mobiliser les investissements privés à côté et à la suite des investissements publics, pour renforcer les dynamiques ?*
- *Quelle valorisation du bénévolat et de l'engagement peut-on envisager dans un monde qui ne retient que la valeur monétaire des choses et des actions ?*
- *Comment conforter dès le plus jeune âge la culture de la solidarité et de l'engagement collectif ? Au moment où par ailleurs, les tendances à l'individualisme et au repli peuvent être favorisées par la révolution numérique ?*

- *Comment mieux accompagner les parcours de vie : écouter, valoriser les capacités individuelles dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Comment renforcer l'autonomie de chacun dans la construction de parcours de plus en plus complexes et de moins en moins linéaires ?*
- *Quelle école, quel enseignement, quelles formations pour que chacun.e où qu'il vive, puisse trouver sa place dans la société ? Comment concilier logiques d'excellence, équité territoriale et inclusion sociale ?*
- *Le développement de nouvelles activités valorisant les savoir-faire et les capacités des Bretons.nes et l'adaptation de ces dernières aux emplois créés par ces activités. Quelle qualification et quelle anticipation des besoins futurs ? Quel accompagnement à l'émergence de nouvelles activités ?*
- *La participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie, avec le souci d'éviter les fractures, les cloisonnements par une mixité générationnelle et sociale dans l'urbanisme, l'habitat.*
- *Comment accélérer la pratique du dialogue social territorial et en faire plus encore un outil de performance territoriale ?*
- *Le maintien d'un tissu associatif local fort et la valorisation des initiatives citoyennes. Quelle articulation entre intervention publique et action citoyenne ? La promotion d'une culture vivante, ferment de cohésion, de créativité et d'attachement.*
- *Comment articuler le caractère singulier de l'identité bretonne avec la réalité des identités multiples pour en faire un atout de rayonnement majeur pour la Bretagne dans la mondialisation ?*

2.3. Une région exemplaire et résiliente aux transitions environnementales

Accélérer les transitions, renforcer l'ambition collective et passer à l'action.

« Les orientations à partager ?

La Bretagne entend amplifier le mouvement de transition engagé, le coordonner, lui donner sens et lisibilité.

Réinventer un modèle d'aménagement et de développement, s'adapter aux changements climatiques

Les questions :

- *Comment renforcer notre connaissance des réalités et des enjeux et notre capacité de prospective pour mieux anticiper ?*
- *Comment développer un puissant travail d'éducation à l'environnement, sans lequel il n'y aura pas de prise de conscience à la hauteur du défi ni, a fortiori, de mobilisation de la société toute entière ? Comment valoriser la parole scientifique et renforcer le dialogue avec la société ?*
- *Comment changer nos regards sur les enjeux environnementaux pour les sortir de leur cloisonnement ? Comment les intégrer dans une réflexion sur les « biens communs », comme facteurs majeurs de performance et de qualité de vie ?*
- *Faut-il agir en priorité à l'échelle des comportements individuels ou bien à celle de l'action collective ? Comment territorialiser les objectifs pour prendre en compte la diversité des territoires ?*
- *Comment concilier prise en compte des urgences, réponse à long terme et temps de l'action publique ? Faut-il repenser la mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire et compenser » ?*
- *Que signifie concrètement un modèle de développement régional basé sur la sobriété collective et individuelle dans un système de surconsommation de plus en plus mondialisé ? Comment tendre vers des systèmes productifs et des modes d'aménagement et de mobilités à haute « valeur naturelle » (agro-écologie, économie circulaire, circuits-courts, production à haute valeur ajoutée, qualité...)?*
- *Comment définir une forte ambition et assurer une forte mobilisation pour une réelle adaptation au changement climatique (dans les modes de production, de déplacement, d'habitat, de consommation) ?*
- *Comment faire de la transition verte une opportunité de progrès social, économique et humain ? Comment favoriser l'adhésion des Bretons.nes à cette vision (grande ambition de l'éducation à l'environnement), quand la prise en compte des enjeux environnementaux est encore souvent considérée comme un frein au développement ? Quel équilibre entre incitation et contrainte ?*

- *Comment mieux connaître et anticiper, discuter dans un cadre démocratique, l'impact sur les indicateurs de développement économique (PIB...) mais aussi humains (emploi, inégalités, santé...) des nécessaires transitions environnementales ?*

3. Une région mobilisée, participative et démocratique

Renouveler l'exercice de la démocratie pour donner à chacun des habitants un rôle central, au côté des élus, dans le développement de la Bretagne.

3.1. Une région diverse et unie

Un maillage urbain et un équilibre territorial menacés par un sentiment de concurrence des territoires.

« Les orientations à partager ?

Résister aux tendances à la concentration des activités

Favoriser les réseaux d'acteurs et de territoires pour plus d'équité et de solidarité

« Le souci de l'équilibre doit se traduire par un double mouvement de territorialisation et d'adaptation de l'action publique d'une part, de péréquation des financements publics d'autre part. »

Les questions :

- *Les politiques d'aménagement du territoire doivent elles accompagner les tendances ou chercher à les contrecarrer, voire les retourner ? Jusqu'où aller dans les logiques de péréquation ?*
- *Comment par des liens de solidarité et de réciprocité, réconcilier les territoires entre eux ? Comment pour cela mieux mesurer l'apport de chaque type de territoire au développement régional et notamment l'apport des espaces naturels et ruraux en termes de biens communs environnementaux par exemple ?*
- *Comment favoriser le développement et le rayonnement des deux métropoles et singulièrement de la capitale régionale en assurant que ce rayonnement bénéficie à l'ensemble du territoire régional ? Comment développer les fonctions métropolitaines à l'échelle d'un « système régional » ?*
- *Jusqu'où peut aller la logique de hiérarchisation des pôles territoriaux et des fonctions qui y sont affectées ? Comment assurer à la fois l'accès aux services socles à tous dans de bonnes conditions et une organisation pertinente de l'accès aux services dits supérieurs ?*
- *Comment développer des relations donnant corps à la théorie du « ruissellement territorial » (le développement des agglomérations induit mécaniquement un développement de leur hinterland) ? Et à l'inverse comment valoriser l'apport des périphéries au bénéfice des centres, indispensables à l'attractivité métropolitaine ? Quelle traduction en donner dans l'organisation et la gouvernance de l'appareil de l'enseignement supérieur et de la recherche ?*
- *Comment organiser les réciprocités à l'échelle de grands territoires englobant espaces urbains et couronnes périurbaines et rurales ? Comment établir et faire vivre de nouvelles solidarités territoriales, avec des « droits et devoirs » définis pour chaque niveau de pôle au service de ces grands territoires ?*
- *Comment tenir compte et anticiper les évolutions des nouvelles technologies, notamment dans le domaine des mobilités et en matière d'accessibilité aux services, qui ne manqueront pas d'impacter l'aménagement de nos territoires ?*

3.2. Une Région pertinente et cohérente

Questionner l'action publique face aux défis sociétaux, économiques et financiers

« Les orientations à partager ?

Expérimenter, Innover, mutualiser, rendre l'action publique lisible et cohérente

Savoir dépasser les limites institutionnelles et administratives

Associer les acteurs privés et les citoyens

Les questions :

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr

- *Peut-on définir une maille territoriale pertinente pour toutes les politiques, dans tous les domaines, qui du moins permettrait de limiter la complexité d'une approche à géométrie variable ? Ou faut-il accepter l'existence de différentes mailles, adaptées aux réalités de la vie quotidienne ou des grands enjeux des politiques publiques, même si cela induit moins de lisibilité ? Quelle organisation serait la plus propice au croisement des enjeux transversaux, aux coopérations territoriales, à un exercice partagé de compétences ?*
- *Quel dialogue nouer avec les territoires pour concevoir un projet régional et des projets locaux en cohérence, pour planifier l'action publique, pour s'accorder sur les grands projets d'investissement ? Quel dialogue renouvelé avec les intercommunalités (renforcées dans le cadre de la loi NOTRe) ?*
- *Comment appliquer un référentiel de mesure de la richesse basé sur des indicateurs qualitatifs et mettre en avant la notion de « communs », pour une satisfaction des besoins individuels et collectifs par les usages plus que par la propriété ?*
- *A quelles conditions les politiques régionales peuvent-elles dessiner et porter un intérêt régional, intégrant des valeurs partagées et à même de combattre l'individualisme et ses effets ?*
- *Comment l'éducation populaire, la culture, l'éducation à l'environnement peuvent-elles contribuer à diffuser et à nourrir cet intérêt régional ?*
- *Jusqu'où aller dans la prescription auprès des territoires pour déployer sur l'espace régional les priorités du projet partagé ? Quel espace laisser à la contractualisation avec les acteurs territoriaux, quelle place enfin à la subsidiarité et à l'engagement volontaire des territoires sur des enjeux d'intérêt régional ? Quel dialogue efficient développer entre projet régional et documents de planification locale ?*
- *Quelles évolutions institutionnelles faudrait-il envisager, y compris dans un mode expérimental, pour conforter l'efficacité et l'efficacé de l'action publique, renforcer l'intérêt régional ? Quelles logiques de rapprochements, quelles délégations de compétences, quels partenariats ?*

3.3. Une Région démocratique et engagée

Renouveler le fonctionnement démocratique et l'engagement citoyen

Les questions :

- *Quelle complémentarité entre participation citoyenne et démocratie représentative ? Comment mieux associer les Bretons.nes à toutes les étapes des politiques publiques (élaboration, mise en œuvre, bilan, évaluation) et assurer la compréhension et la transparence des décisions ? Comment renforcer simultanément la démocratie représentative (contres pouvoirs internes aux institutions, transparence...) ?*
- *Quelle reconnaissance de l'expertise d'usage dans les processus de décision publique ?*
- *Comment mobiliser les citoyens.nes et les acteurs organisés pour faire évoluer les comportements et usages, contribuer individuellement et collectivement aux transformations nécessaires ? Comment créer un processus qui interroge le rôle et les leviers d'actions de tous (citoyens.nes, acteurs organisés, institutions, collectivités...) dans une optique de coresponsabilité ?*
- *Quelle forme d'encouragement à l'engagement citoyen, à l'initiative et à l'expérimentation ? A ce titre, comment développer le droit à l'expérimentation ?*
- *Comment gérer les décalages entre intérêts personnels et intérêt régional, jouer de la confrontation des points de vue, du partage des savoirs et des disciplines ?*
- *L'engagement des Bretons.nes dans la Breizh COP et le changement de modèle qu'initie celle-ci peuvent-ils contribuer à ce que la parole de la Bretagne, forte et exemplaire, trouve un écho et pèse à l'échelle nationale, européenne, mondiale ?*